

**DCM N° 2024-10/031**

**Séance du 28 octobre 2024**

Le conseil municipal dûment convoqué le 28 octobre 2024 à 18h, s'est réuni en session ordinaire, en mairie de Choisey, sous la présidence de Madame THEVENIN Hélène, Maire

Date de la convocation : 23/10/2024	La liste des délibérations affichée et publiée le 29/10/2024
Nombre de conseillers en exercice : 13	

**PRESENTS** : THEVENIN Hélène, BARRET-PAQUES Béatrice, DEMONT PRENAT Sylvie, DUBOIS Stéphane, LACROIX Marie-Paule LAVRUT Arnaud, MAUPOIL Florence, METRAILLE Thomas, SIBILLE Laurent, VALENTE Nathalie (**10 présents**)

**ABSENT(S)** : ----

**ABSENT(S) Excusé (s)** : CRETIN Bérengère, BARTHE Olivier, DIAS Edouard

**POUVOIRS** en application de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 du CGCT, ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
M. BARTHE Olivier	à	Mme BARRET-PAQUES Béatrice
M. DIAS Edouard	à	Mme THEVENIN Hélène

**Secrétaire de séance** : Monsieur DUBOIS Stéphane désigné conformément à l'article L.2121-6 du CGCT.

**OBJET** : Modernisation de l'éclairage public – Passage en LED de 95 lampadaires : Validation du plan de financement actualisé et demande de subvention

Par délibération en date du 24 novembre 2023, le conseil municipal a approuvé la réalisation du projet de modernisation de l'éclairage public par le passage en LED de 95 lampadaires, ainsi que son plan de financement prévisionnel.

Une première demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2024 a été déposée. Cette dernière a été classée sans suite le 18 septembre 2024.

Madame le Maire expose à nouveau l'opération, dont le coût prévisionnel est estimé à 52 250 € HT soit 62 700 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel H.T.	Taux
<i>Financements publics</i>			
Etat	DETR-DSIL	15 675 €	30 %
<i>Auto-financement</i>			
Fonds propres		36 575 €	70 %
<b>Total HT</b>		<b>52 250 €</b>	<b>100 %</b>

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

- Date de lancement de l'appel d'offre : octobre 2024
- Date choix de l'entreprise : novembre 2024
- Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : janvier 2025
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : février 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve la réalisation du projet présenté et estimé à 52 250 € HT
- Approuve le plan de financement prévisionnel ainsi exposé
- Autorise Mme le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR ou de la DSIL

***Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an susdits.***

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.*

*Par délégation du Maire,  
BARRET PAQUES Béatrice  
1<sup>ère</sup> Adjointe*

